

*Si ferai je, oïl, voire, et volentiers: quelques marqueurs d'affirmation en français médiéval*¹

de *Marta Saiz-Sánchez*

Abstract

This article describes some affirmative markers of the Medieval French from a syntactic, semantic and pragmatic point of view. The choice of the affirmative marker is influenced by the preceding type of utterance. An injunctive utterance may be followed by the next to minimal answer of the type *si feray ge, non avra il*, etc. or by the minimal answer *voluntiers*. In both cases, the speaker expresses a positive attitude to do what he is asked to. *Si feray ge, non avra il*, etc. may also respond to an interrogative utterance, as well as the minimal answers *oïl* and *nennil*. The difference between both types of markers relays on how the prior question functions: *oïl* and *nennil* respond to real questions, therefore they provide new information, whereas *si feray ge*, etc. respond to orientated questions, they confirm something the speaker who asks the question already knows. Finally, the minimal answer *voire* marks agreement with assertive utterances.

Introduction

Tout comme le français moderne, le français médiéval dispose de plusieurs stratégies discursives pour affirmer ou contredire un discours antérieur. Malgré l'absence de témoignages oraux, les textes médiévaux présentent des passages au discours rapporté où l'on entend la voix des personnages, et des fragments narratifs où la subjectivité du narrateur transparait. Ces passages comportent des expressions qui relèvent de la représentation de la langue orale² dont font partie les marqueurs d'affirmation et de contradiction. Dans une séquence dialoguée, un locuteur peut marquer l'accord ou le désaccord avec ce que son allocutaire a dit précédemment, de la même façon qu'un seul locuteur peut faire la même chose avec ce qu'il a lui-même dit auparavant. Dans ce travail nous aborderons le fonctionnement de quelques marqueurs d'affirmation de la langue française médiévale. Dans certains cas, nous étudierons également le marqueur de contradiction équivalent dans la mesure où les deux forment un système.

Pour décrire le fonctionnement syntaxique, sémantique et pragmatique de ces marqueurs d'affirmation ainsi que leurs différences, il faut tenir forcément compte de l'enchaînement discursif complet dans lequel ils apparaissent. Dans son travail

sur les réponses aux *yes-no questions* de la langue finnoise³, Hakulinen souligne l'importance d'étudier le type de question qui précède les différentes réponses. En effet, la notion d'affirmation est à nuancer en fonction de l'énoncé avec lequel chaque expression marque l'accord: une requête, une assertion, une interrogation totale, une interro-négative, une demande d'information, etc. Par ailleurs, certains marqueurs d'affirmation peuvent renvoyer non pas à un segment de discours énoncé explicitement auparavant, mais à un contenu implicite jamais énoncé, qui peut pourtant être inféré à partir du contexte au sens large. On trouve souvent dans une même réplique plusieurs marqueurs d'affirmation combinés. Chacune des expressions affirmatives a un rôle précis et elle ne marque pas l'accord avec le même type d'énoncé ou de contenu sémantique. L'acte d'affirmation accompli varie: certaines expressions marquent l'entente absolue entre les locuteurs, d'autres marquent que le locuteur va accomplir de bon gré l'ordre qu'on lui donne ou l'accomplir sans être d'accord pour autant, etc.

Hakulinen distingue trois types de réponses aux *yes-no questions*: les *sentential answers* (reprise de la question par un énoncé complet), les *next to minimal answers* (réponses presque minimales qui emploient des verbes substitués comme en anglais *yes, I do* ou *no, you haven't*, par exemple) et les *minimal answers* (réponses minimales constituées par un seul terme)⁴. Dans cet article nous allons présenter trois types de réponse presque minimale et trois types de réponse minimale. Nous analyserons d'abord le fonctionnement des réponses presque minimales du type *si feray je, non avra il, si seroiz vos*, construites à l'aide des verbes substitués *faire, avoir* ou *estre*. Nous comparerons ces expressions à d'autres constructions similaires, comme *je le feray* ou *je si feray* qui ont une syntaxe et un rôle pragmatique proches, sans être pour autant identiques. Dans le groupe des réponses minimales, nous décrirons les adverbess positifs *oïl, voire* et *volentiers*, qui marquent l'accord avec un énoncé à polarité positive, et l'adverbe négatif *nennil*, qui marque l'accord avec un énoncé à polarité négative. Cette étude ne prétend pas à l'exhaustivité, il existe bien évidemment d'autres réponses minimales et presque minimales plus ou moins figées comme *c'est mon, vous dites vray, je suis d'accort* ou *c'est voirs*, que nous laisserons de côté.

Toutes les structures ou stratégies affirmatives de notre étude sont considérées comme des marqueurs du discours, c'est-à-dire comme des expressions caractéristiques de la langue spontanée dans l'interaction qui ont un rôle sémantico-pragmatique et non pas syntaxique ou grammatical⁵. De façon concrète, les expressions que nous allons décrire établissent une relation de connivence (à des degrés variables) entre les locuteurs ou entre les différents énonciateurs d'un même énoncé. Ces derniers sont la source des différents points de vue présentés par le locuteur dans son énoncé⁶. Ces marqueurs d'affirmation constituent des interventions réactives complètes qui pointent vers le discours antérieur pour signaler que le locuteur adhère à ce qui a été dit précédemment.

Notre description de ces réponses affirmatives minimales et presque minimales du français médiéval s'appuie sur un corpus constitué principalement avec trois

bases de données (la *Base de Français Médiéval*⁷, la *Base de Textes de Français Ancien*⁸ et *Frantext*⁹). Nous y avons également inclus les occurrences relevées à la main lors de nos lectures personnelles.

Le français médiéval s'étend sur une période de sept siècles (842-1550) divisée en deux états de langue: l'ancien français (842-1330) et le moyen français (1330-1550). Nous bornerons cependant la période ancienne du XII^e au XIV^e siècle puisque les textes antérieurs présentent moins de séquences dialoguées et la langue était encore assez archaïque. Dans le passage de l'ancien au moyen français nous rencontrerons déjà certaines différences qui annoncent le fonctionnement de ces marqueurs d'affirmation en français moderne.

I

Si feray je et autres structures similaires: réponse à une injonction

Les expressions de type *si feray ge, non avra il, si seroiz vos*, etc. abondent dans les textes du Moyen Âge et, avec *oïl* et *nennil*, ce sont les principaux marqueurs d'accord et de désaccord de la langue médiévale. La description qui suit synthétise une partie du travail à paraître que nous avons réalisé¹⁰.

I.1. Les expressions du type *si feray je, non avra il, si seroiz vos*:
fonctionnement morphosyntaxique

Ce type de structures affirmatives se construit à l'aide d'un verbe substitut, ce sont donc des réponses presque minimales. Les expressions *si feray ge, non avra il, si seroiz vos* peuvent être schématisées par la formule *si/non* + verbe substitut + sujet pronominal (dorénavant SP). La même structure sans SP postposé au verbe (*si suis, non fait, non a*) marque la contradiction. Ce sont des structures fixes qui n'acceptent aucun autre élément et dont l'ordre des constituants correspond à l'ordre canonique de la phrase en ancien français. Le verbe substitut, qui occupe toujours la deuxième position, reprend la personne, le temps et le mode du verbe de l'énoncé avec lequel la structure marque l'accord. Nous appellerons cet énoncé E1. En français médiéval six verbes substitués rentrent dans ces constructions: *estre, avoir, faire* et les verbes modaux *poïr, voloir* et *devoir*. Les verbes *estre* et *avoir* se reprennent eux-mêmes lorsqu'ils apparaissent en E1, aussi bien dans leur emploi premier que dans leur emploi en tant qu'auxiliaires:

(1) Lunete seule le convoie
Et il [Yvain] li prie tote voie
Que ja par li ne soit seü
Quel champion ele ot eü.
«Sire, fet ele, *non iert il.*» (*Yvain*, ca. 1177-1181, v. 4631-4635)¹¹

[Lunete seule l'accompagne et [Yvain] la prie, chemin faisant, qu'on n'apprenne jamais par sa bouche l'identité de son champion. «Seigneur, dit-elle, il n'en sera pas ainsi»¹²]

(2) «Mes dous biaux fius, nen aiés ire

d'une cose que je voel dire.

– Biele mere, *non arai jou*,

mais dites moi que sera çou. [...]» (*Eracle*, ca. 1176-1184, v. 384-388)¹³

[Mon doux et cher fils, ne soyez pas fâché d'une chose que je veux vous dire. – Chère mère, je ne le serai pas, mais dites-moi de quoi il s'agit [...]]

En (1), l'expression *non iert il* marque l'accord avec l'énoncé négatif *que ja par li ne soit seü*. Dans l'énoncé E1, *estre* est employé en tant que verbe auxiliaire pour construire la forme passive *soit seü* du verbe *savoir*. Dans la réponse, la forme verbale *iert*, correspondant à la troisième personne du futur du verbe *estre*, renvoie à ce même verbe employé comme auxiliaire. L'adverbe *non* conserve la polarité négative de E1. L'expression *non iert il*, que l'on pourrait traduire de façon littérale par *ce ne sera pas su à cause de moi*, marque une confirmation négative. Le fonctionnement de *non arai jou* en (2) est identique: l'adverbe *non* en position initiale maintient la polarité négative de E1. La structure marque la confirmation négative avec la défense *nen aiés ire d'une cose que je voel dire*. Cette fois-ci, le verbe substitut *avoir* reprend un énoncé E1 dans lequel le même verbe apparaît dans son emploi premier. La deuxième personne du verbe de l'énoncé E1 (*aiés*) se transforme dans la réponse en une première personne (*arai jou*). Ce changement obéit aux contraintes déictiques de l'interaction verbale: l'allocutaire d'une première intervention devient le locuteur dans la réplique.

Quoique moins répandus qu'*estre* et *avoir*, les verbes modaux *pooir*, *voloir* et *devoir* peuvent fonctionner également en tant que verbes substitués. Notre corpus comprend uniquement des occurrences du type *si poez, non vueil, si doit* sans sujet pronominal, qui marquent, comme nous l'avons dit ci-dessus, l'opposition. Il nous semble cependant que, étant donné le fonctionnement systématique de ces structures, les constructions *si/non + pooir/voloir/devoir + SP* (*si puys je, non vult il, si dois tu*) marquant la confirmation devaient exister en français médiéval.

Enfin, le verbe *faire* qui reprend tous les autres verbes:

(3) Vous yrez au roy, et lui requerrez qu'il vous doint une place pour ediffier la prieuré, et lui dictes comment vostre cousin le vous a enjoint; et je croy qu'il vous en fera bonne responce. Et ceulx respondirent que *si feroient ilz*. (*Mélusine*, 1392, p. 75)¹⁴

[Vous irez chez le roi, et lui demanderez de vous donner un endroit pour bâtir l'abbaye, et lui direz que c'est votre cousin qui vous l'a ordonné; et je crois qu'il vous donnera une bonne réponse. Et ceux-ci répondirent qu'ils le feraient ainsi.]

Contrairement à (1) et (2), où les structures *si/non + verbe substitut + SP* apparaissent dans des discours directs (DD), en (3), la réponse affirmative *si feroient ilz* est introduite dans un discours indirect (DI). Dans ce cas le marqueur renvoie à un

énoncé E₁ comportant trois verbes. Le verbe substitut *faire* reprend et englobe le contenu sémantique des verbes de E₁ *irez*, *requerrez* et *dictes*. Ici ce sont les contraintes discursives du récit qui conditionnent la personne et le temps verbal de *si feroient ils*. Dans le passage au style indirect, les déictiques de deuxième personne désignant l'allocutaire de E₁ se transforment dans la réponse en des troisièmes personnes. De la même façon, le présent de l'indicatif dans le DD se transforme dans le DI en un futur à valeur discursive, coupé de l'instance énonciative. L'adverbe *si* de l'expression *si feroient ils* conserve la polarité positive de E₁, il s'agit donc d'une confirmation positive.

Les structures *si/non* + verbe substitut + SP marquent l'accord principalement avec les énoncés injonctifs, qui peuvent être de nature très diverse. En (1), *non iert il* répondait à une prière négative (assimilable à une défense), en (2), *non arai jou* répondait à une défense et en (3) *si feroient ils* répondait à un ordre. Ces enchaînements sont très fréquents dans les romans médiévaux en prose. Lorsque le locuteur emploie *si feray ge*, *non avra il*, *si seroiz vos*, etc. pour confirmer un énoncé injonctif, non seulement il s'engage à agir selon le désir de l'allocutaire, mais encore il manifeste qu'il s'y soumet volontairement.

1.2. *Si feray je, je le feray* et *je si feray*: des constructions proches mais différentes

Il existe en français médiéval d'autres expressions très similaires à *si/non* + verbe substitut + SP qui enchaînent aussi sur des énoncés injonctifs. La structure SP + *le* + *faire* (*je le ferai*, *il le fera*, *ilz le feront*, etc.), comportant le pronom complément *le*, marque également l'engagement du locuteur à faire quelque chose mais elle ne marque pas pour autant l'accord:

(4) «Se de riens veus faire mon gré

Et se nel faites a estrous;

Saciés, je le ferai de vous;

Ne mar m'i atendrés jamais

N'omme de vo lignage après.»

Li baron en furent dolant;

Mais n'en osent faire sanlant.

«Sire, dist il, *je le ferai*,

Puis que commandement en ai;

Je ne l'oseroie laiscier,

Combien qu'il me doie anuiier.» (*La Manekine*, vers 1240, v. 830-840)¹⁵

[«Exécute mes ordres et, si tu ne le fais pas entièrement, sache que je te ferai subir le même sort et il vaudra mieux que ni toi ni personne de ton lignage ne s'approche de moi!» Les barons accablés de tristesse n'osaient cependant la manifester: «Sire, dit le sénéchal, j'agirai selon vos ordres, je n'oserai refuser, quoi qu'il doive m'en coûter.» (trad. M.-M. Castellani)]

Les structures SP + *le* + *faire* peuvent apparaître dans un DD avec un sujet de première personne (*je le feray, nous le ferons*) ou dans un DI avec un sujet de troisième personne (*il le fera, ilz le feront*). D'un point de vue syntaxique, le pronom complément *le* s'ajoute au verbe *faire* pour renvoyer à l'injonction de EI de façon anaphorique. Ce n'était pas le cas en (1), (2) et (3) où le pointage vers le contexte antérieur était assuré par l'ensemble de la structure *si/non* + verbe substitut + SP sans faire appel à un autre élément anaphorique. En ce qui concerne le fonctionnement sémantico-pragmatique, lorsque le locuteur dit *je le ferai*, il manifeste son obéissance mais il ne se montre pas forcément d'accord avec ce qu'on lui demande de faire. En (4), l'expression *je le ferai* marque tout simplement que le locuteur va exécuter les ordres qu'on vient de lui donner. Le locuteur explicite par la suite qu'il va le faire parce qu'il n'ose pas faire autrement mais que ce n'est pas son désir d'agir ainsi. Dans les textes médiévaux, les expressions du type *je le feray* se trouvent souvent accompagnées d'autres expressions comme *de bon gré, de cuer joyant, (mout) volentiers, voirement*, etc. pour marquer en plus la volonté positive de répondre à l'injonction:

(5) [...] – Sire, fait il, mez peres voeult que me faichiés chevalier. – Et comment avés a non? dist Ysaÿe. – On m'appelle, fait il, Josué. – Josué, fait Ysaÿe, et *je le feray volentiers*. (*Ysaÿe le Triste*, 1400, p. 115)¹⁶

[–Sire, fait-il, mon père veut que vous me fassiez chevalier. – Et quel est votre nom? dit Ysaÿe. – On m'appelle, fait-il, Josué. – Josué, fait Ysaÿe, et je le ferai volentiers.]

(6) L'EMPERERIS

[...] Ysabel, tost sanz contredit,

M'amie, mes heures prenez,

Et avec moy vous en venez

Jusqu'au moustier.

LA DAMOISELLE

Je le feray de cuer entier, [...] (*Miracle de l'empereris de Romme*, 1369, p. 264)¹⁷

[L'EMPERERIS, [...] Ysabelle, très vite et sans refuser, mon amie, prenez mes heures et venez avec moi jusqu'à l'église. LA DEMOISELLE, Je le ferai de tout mon cœur, [...]]

En (5) et en (6), l'adverbe *volentiers* et l'expression *de cuer entier*, respectivement, viennent renforcer le marqueur assertif *je le feray*. Dans ces exemples, la réponse assertive pourrait être remplacée par le marqueur *si ferai je* dans la mesure où rien n'indique que le locuteur ne soit pas d'accord pour faire ce que l'allocutaire lui demande.

Quoique les structures du type *si ferai je, non iert il, non arai jou* marquent aussi bien l'engagement que l'accord, dans le DI des romans en prose du XIII^e siècle, elles sont souvent accompagnées de l'adverbe *volentiers* pour renforcer l'attitude positive du locuteur (cf. 4).

Une autre construction similaire à *si/non* + verbe substitut + SP (*si ferai je*) est la structure *je si* + verbe substitut (*ge si faz*), qui apparaît uniquement dans le DD avec un sujet de première personne. Bien que les expressions du type *ge si faz* soient un

peu plus représentées dans notre corpus que celles du type *je le ferai*, les expressions *si ferai je*, *non est il*, etc. restent largement majoritaires. La structure négative *je non* + verbe substitut existe aussi, mais elle ne marque que le désaccord. La structure positive *je si* + verbe substitut marque la confirmation et dans une seule occurrence de notre corpus l'opposition. Ces constructions enchaînent sur des énoncés injonctifs ou assertifs et, tout comme *si ferai je*, *non est il*, etc., elles marquent l'engagement du locuteur à faire quelque chose :

(7) [...] Vos me deïstes, biax amis,
qant je vos amenai ceanz,
que vos toz mes comandemanz
fereiez. – Et *ge si ferai*,
fet li vaslez, ja n'an serai
ancontre vos de nule chose. (*Perceval*, ca. 1181-1185, v. 1612-1617)¹⁸

[Vous me dites, cher ami, quand je vous amenai ici que vous feriez tout ce que je vous commanderais. – Et c'est ce que je vais faire, dit le garçon, jamais je ne m'opposerais à vous en rien du tout.]

(8) ESCOLIER
Maistre, je feray sanz detri
Vostre requeste.
DEUXIESME ESCOLIER
Je me tenroie bien pour beste,
Se n'i aloie.
TIERS ESCOLIER
Par Mahon, *et je si feroie*.
Avant, avant! (*Miracle de Saint Valentin*, 1367, p. 138)¹⁹

[ESCOLIER, Maître, je ferai sans délai ce que vous me demandez. DEUXIEME ESCOLIER, Je serais bête si je n'y allais pas. TIERS ESCOLIER, Par Mahon, moi aussi j'y vais. Avant, avant!]

En (7), l'expression *ge si ferai* confirme l'énoncé *vos toz mes comandemanz fereiez*. Le locuteur réitère l'engagement qu'il avait déjà pris avec son allocutaire. L'expression peut être glosée dans ce cas par *et c'est ce que je vais faire*. Dans d'autres cas, *je si* + verbe substitut réalise une confirmation adjonctive, comme on le voit en (8). La structure *je si feroie* équivaut au marqueur médiéval *aussi* + verbe substitut + sujet, *moi aussi*²⁰. Le locuteur renouvelle et reprend à son compte l'engagement qu'un autre locuteur a pris précédemment.

En réponse à une injonction, les structures de type *je si ferai* et celles de type *si ferai je* sont à peu près équivalentes et nous pensons d'ailleurs qu'il existe parfois une confusion entre les deux. La première structure disparaîtra à la fin du XIV^e siècle et la deuxième vers le milieu du XVI^e siècle. Seul le marqueur d'opposition *si fait*, faisant système avec *si ferai je*, perdurera jusqu'au XVIII^e siècle²¹.

Signalons finalement que notre corpus atteste plusieurs occurrences de l'expression *je non* sans verbe substitut, aussi bien dans des contextes d'accord que de désaccord. En revanche, l'expression *je si* sans verbe substitut n'est pas du tout attesté dans notre corpus. Étant donné l'énorme fréquence de structures du type *si* + verbe substitut marquant la contradiction, il nous semble que *je si* n'était certainement pas employée en français médiéval.

1.3. La valeur argumentative de *si ferai je*

Revenons à *si ferai je, non est il*, etc., notre marqueur de départ. Jusqu'ici nous avons vu uniquement des enchaînements sur des énoncés injonctifs. Mais, dans certains cas, la structure *si/non* + verbe substitut + SP peut enchaîner sur une assertion ou une question orientée:

(9) -Comment, fait il, vos m'avés mis
 En l'onor et en la hautece;
 Puis que la fille est moie, en'est ce
 Drois et raisons que je en face
 Ma volenté, cui qu'il desplace?
Si ferai je; n'en doutés mie
 Que il n'ait ma fille et m'amie
 A oisoré ce sachiés de voir. (*L'Escoufle*, vers 1200, v. 2168-2175)²²

[-Comment! fait le comte. Vous m'avez rétabli en mon honneur et en ma dignité: ma fille vous appartient; n'est-il pas juste et raisonnable qu'elle se soumette à ma volonté, que cela lui plaise ou non? Oui, je le ferai, n'en doutez pas; il aura ma fille, mon amie, pour femme, sachez-le bien.(trad. A. Micha)]

L'expression *si ferai je* répond à l'interrogation *en'est ce drois et raisons que je en face ma volenté?*, qui est à polarité négative mais d'orientation positive²³. On pourrait penser que *si ferai je*, étant à polarité positive, marque le désaccord avec un énoncé E_I à polarité négative. Il n'en est pas ainsi: la réponse ne renvoie pas à l'énoncé de surface E_I, elle renvoie à la conclusion ou orientation argumentative²⁴ de E_I, qui serait quelque chose comme *je ferai ce que je veux*. *Si ferai je* marque l'accord avec l'orientation argumentative de E_I qui, elle, est positive. L'interrogation n'est pas neutre, c'est une question rhétorique qui équivaut à une assertion du type *j'ai le droit de faire ma volenté*, présente en E_I de façon implicite. En disant *si ferai je*, la locutrice renvoie également à ce contenu sous-jacent pour le confirmer.

Contrairement à *oïl* et *nennil* (cf. 2), les expressions du type *si/non* + verbe substitut + SP peuvent enchaîner sur des questions orientées, ou les présupposés que les assertions véhiculent. Ces expressions ont un fonctionnement argumentatif qui leur permet de reprendre et confirmer quelque chose qui a déjà été asserté auparavant, même si cela a été fait indirectement à travers une question orientée comme en (9).

Le locuteur de E1 a déjà une opinion plus ou moins ferme sur ce dont il parle. Le deuxième locuteur, n'apporte aucun élément nouveau, il se limite à affirmer et reprendre à son compte ce qu'un autre locuteur ou un énonciateur²⁵ ont déjà asserté.

Le fonctionnement des marqueurs d'accord *si/non* + verbe substitut + SP est constant en ancien français. À partir du moyen français les expressions confirmatives enchaîneront uniquement sur des énoncés injonctifs, mais leur usage diminuera jusqu'à leur complète disparition dans la moitié du XVI^e siècle. D'autres marqueurs comme *je le ferai* ou *voultiers* (cf. 4) prendront le relais pour répondre aux injonctions.

2

***Oil et nennil*: réponse à une «vraie» question**

Les réponses *oil*, *nennil* et *non* sont des réponses minimales. Denoyelle²⁶ explique que l'emploi isolé de ces particules est rare en français médiéval. C'est pour cette raison que, en plus des termes appellatifs qui accompagnent généralement toutes les réponses, les réponses minimales sont souvent combinées entre elles pour renforcer l'acte d'affirmation. Dans ce travail nous laisserons de côté l'étude de *non* en emploi absolu pour plusieurs raisons: d'abord parce que ce marqueur établit davantage une relation d'opposition que de confirmation avec un énoncé assertif, ensuite parce qu'en moyen français *non* peut être confondu avec une construction réfutative du type *non* + verbe substitut où le verbe serait omis et, finalement, parce que ce sont uniquement les adverbess *oil* et *nennil* qui fonctionnent comme un système.

2.1. *Oil et nennil*: fonctionnement morphosyntaxique

Les marqueurs *oil* et *nennil* sont formés par les adverbess latins *hoc* et *ne* auxquels on ajoute un pronom personnel qui varie en fonction du sujet de l'énoncé E1. Ainsi, jusqu'à la fin du XII^e siècle, nous trouvons des formes très diverses telles que *oje*, *oie*, *o jou*, *o nos*, *ouy* ou *oil* pour *o/od* + pronom, et *naje*, *naie*, *nannil*, *nennil*, *neni* ou *nennin* pour *nen* + pronom:

(10) -Biaus sire ciers, or m'entendés,

se çou n'est voirs, si me pendés.

– Et ses tu plus? – Par Diu, sire, *oie*, [...].

– Amis varlés, bien le saciés,

or amende nostre marciés!

Di moi verté, esce ta mere?

– Biaus sire, *oil* [...]. (*Eracle*, vers 1176-1184, v. 527-536)²⁷

[Mon cher seigneur, écoutez-moi donc, si ce n'est pas vrai, alors pendez-moi. – Et sais-tu autre chose? – Par Dieu, seigneur, oui, [...]. – Mon jeune ami, soyez-en sûr, à présent notre

affaire prend bonne tournure! Dis-moi la vérité, est-ce vraiment ta mère? – Oui, cher seigneur [...] (trad. J. Dufournet & C. Lachet)]

(11) – Dont ne parleroiz vos au roi?

– *Naie*, je n'i parlerai mie a ceste foiz. (*Merlin*, ca. 1200, p. 75, l. 11-12)²⁸

[Donc, vous ne parlerez pas au roi? – Non, je ne lui parlerai pas cette fois-ci]

En (10), l'adverbe *oie*, formé de *o* + *je*, répond de façon affirmative à la question *et ses tu plus?* Dans la réponse, le pronom *je* désigne le deuxième locuteur, destinataire de la question. Ensuite, l'adverbe *oïl* comporte un pronom masculin de troisième personne qui renvoie au sujet *ce* de l'interrogation *esce ta mere?* En (11), *naje* est formé sur une variante de *ne* et du pronom sujet *je*, co-référent du pronom *vos* de l'interrogative négative *dont ne parleroiz vos au roi?* La réponse minimale *naje* marque la confirmation négative de la question.

Ces formes fléchies disparaissent au cours du XIII^e siècle. Les locuteurs ne comprendront plus la formation des adverbes et emploieront uniquement *oïl* et *nennil* (ou l'une de leurs variantes graphiques ou phonétiques) indépendamment du sujet de E1. Cependant, les formes figées apparaissent déjà dans les premiers textes:

(12) Or pren conroi que il lo sache

que tu l'aimes. – Ja Dé ne place

qu'il m'amor ait! Non avra il.

– Comant, ne l'aimmes tu? – *Nenil*. (*Eneas*, 1155, v. 8487-8490)²⁹

[Arrange-toi pour qu'il sache que tu l'aimes. – Non! Qu'à Dieu ne plaise! Qu'il n'ait jamais mon amour! Lui, il ne l'aura pas. – Comment, ne l'aimmes-tu pas? – Non. (trad. P. Logié)]

L'adverbe *nenil* renvoie à *ne l'aimmes tu?*, interrogation négative comportant un sujet de deuxième personne. Si le locuteur avait compris la morphosyntaxe de *nenil*, il aurait dit *naie* ou *naje*, avec un pronom de première personne. Ici, la réponse *nenil* se trouve déjà figée.

2.2. *Oïl* et *nennil*: réponse à une requête d'information

Les réponses minimales *oïl* et *nennil* enchaînent uniquement sur des interrogations totales. Mais, contrairement aux réponses presque minimales du type *si ferai je*, les réponses minimales *oïl* et *nennil* ne peuvent constituer la réponse qu'à de "vraies" questions, c'est-à-dire des requêtes d'information. Comme l'explique Diller³⁰, le locuteur qui pose une "vraie" question ne connaît pas la réponse à sa question et il n'a aucun a priori sur celle-ci. L'accent est mis sur le contenu référentiel de la question et non pas sur l'acte de langage que l'énoncé interrogatif peut réaliser. Nous avons vu en (9) comment le locuteur réalisait un acte d'affirmation au moyen d'une question rhétorique. La réponse *si ferai je* permettait au même locuteur d'asserter à nouveau

de façon forte quelque chose qu'il avait déjà dit. En revanche, avec *oïl* et *nennil*, le locuteur ne s'engage pas par la parole, il affirme tout simplement l'une des deux possibilités présentées par la question. En (10), *oie* affirme que le locuteur sait d'autres choses et *oïl* qu'il s'agit de sa mère: c'étaient des informations inconnues pour l'allocutaire. Dans ces réponses il n'y a pas d'acte illocutoire autre que celui d'affirmer ou d'asserter quelque chose sur laquelle l'allocutaire n'a pas d'avis.

Cette description pourrait poser problème dans la mesure où nous nous situons dans le cadre de la théorie de l'argumentation de Anscombe et Ducrot³¹ qui disent que, potentiellement, toutes les phrases interrogatives ont «à un niveau intrinsèque, une valeur argumentative»³². Cependant, les linguistes précisent qu'il est possible que «la transformation en énoncé [d'une phrase interrogative] annule ou ignore certaines valeurs argumentatives de la phrase», et que le locuteur cherche «purement et simplement à s'informer»³³. Cette remarque rejoint l'analyse de E. A. Schegloff³⁴: d'un côté, même si le locuteur connaît la réponse, il peut présenter sa question comme une vraie requête d'information, et d'un autre côté, l'allocutaire peut ne pas comprendre la visée argumentative de l'interrogation et l'interpréter comme une simple requête d'information. L'exemple (13) illustre cette situation:

(13) – Coument! fait li rois, n'est il mie mors? – *Nennil* voir, fait Merlins, anchois le fait norrir uns de vos barons avoec un sien fil et le garde moult chierement, [...]. (*Suite Merlin*, ca. 1235-1240, p. 276)³⁵

[– Comment! fait le roi, n'est-il point mort? – En vérité non, répondit Merlin, il a au contraire été recueilli par l'un de vos vassaux, qui le fait élever l'élève avec son fils et qui veille sur lui comme sur un être cher, [...]] (trad. S. Marcotte)]

Le roi croyait que l'enfant dont il parle était mort. Mais un indice lui fait penser que ce n'est peut-être pas vrai et cela le surprend. Il demande donc à Merlin si l'enfant est mort ou pas. Malgré sa croyance initiale, le doute fait que le roi présente sa question comme une vraie requête d'information: *oïl* et *nennil* sont remis sur une balance neutre. La forme interro-négative de la question pourrait nous induire à penser qu'il s'agit d'une demande de confirmation, mais le contexte – notamment l'interjection *coument!* – révèle que c'est une «vraie» question, autrement Merlin aurait répondu quelque chose comme *non est* pour contredire l'orientation argumentative positive d'une interrogation orientée.

Par ailleurs, le marqueur *donc* apparaît souvent dans des énoncés interrogatifs qui semblent des questions orientées et auxquelles on répond par un *oïl* affirmatif:

(14) «[...] je pense a celle que j'aime. – Sainte Marie», ce dist Romaine, «dictes vous *donques* que vous avez amie? – Certes, mademoiselle, *oïl*. [...]» (*Berinus*, 1350, p. 67)³⁶

[«[...] je pense à celle que j'aime. – Sainte Marie», dit Romaine, «êtes-vous donc en train de dire que vous avez une amie? – Oui, mademoiselle, en effet. [...]»)]

L'interrogation *dictes vous doncques que vous avez amie?* est orientée vers une confirmation négative. On s'attendrait plutôt à une réponse du type *si ai* marquant la contradiction avec la conclusion négative visée par *E1*, qui pourrait être l'équivalent de *vous n'avez pas d'amie*. Cependant, le locuteur répond avec le marqueur affirmatif neutre *oïl*. Celui-ci comprend la question comme une requête d'information et non pas comme une demande de confirmation. Dans ce type de questions, que l'on peut interpréter comme orientées, le marqueur *doncques*³⁷ redonne à l'interrogation un caractère neutre. Même si le locuteur qui pose la question a une opinion sur ce qu'il demande, un élément, peu importe lequel, le replonge dans l'ignorance de la réponse, ou du moins c'est ainsi qu'il présente son interrogation.

Soyons donc plus précis: *oïl* et *nennil* enchaînent sur des énoncés interrogatifs que le locuteur présente comme neutres, comme des demandes d'information, et *si ferai je, non avra il*, etc. sur des énoncés interrogatifs que le locuteur présente comme orientés, comme s'il connaissait déjà la réponse.

L'adverbe *oui* du français moderne, héritier du *oïl* médiéval, marque une assertion neutre, d'où son rôle habituel de régulateur signalant tout simplement que le message a bien été reçu³⁸. Quoique cette valeur ne fût pas très fréquente, elle existait déjà en français médiéval. Etant donné que les textes médiévaux comportent des représentations de l'oral et non pas des transcriptions de vraies interactions verbales, les marqueurs *oïl* à valeur régulatrice sont peu représentés dans notre corpus. Indépendamment de la valeur qu'elles ont, ces réponses minimales ont besoin de s'appuyer sur d'autres marques d'assertion pour que le locuteur prenne en charge plus fermement les propos qu'il affirme, comme c'était le cas en (13) avec *nennil voir* ou en (14) avec *certes oïl*. Avec *oïl* et *nennil* le locuteur n'exprime pas une adhésion personnelle, il affirme d'une façon neutre.

Le fonctionnement de *oïl* et *nennil* restera la même dans les siècles postérieurs. A partir du XV^e siècle *ouy* sera la variante la plus répandue du *oïl* médiéval. En ce qui concerne *nennil*, il est bien plus usité que *non* tout au long de la période médiévale. En français préclassique (1550-1650), la forme *nenny* domine largement sur toutes les variantes de *nennil*. Et c'est en français classique (1650-1789) que *non* prend le dessus sur *nenny*, qui ne sera presque plus attesté.

3

Voire: réponse à une assertion

Le marqueur *voire* est une autre réponse minimale affirmative qui avait en français médiéval une valeur différente de celle que nous connaissons en français moderne. La description en détail du fonctionnement et de l'évolution depuis l'ancien français du marqueur *voire* a été faite par Rodríguez Somolinos³⁹. Nous présentons ici une synthèse de ses travaux.

En français médiéval, *voire* est un marqueur d'assertion positive qui n'exprime aucunement le doute comme il le fait en français moderne, ce n'est pas un équivalent de *même*. Rodríguez Somolinos distingue deux valeurs de *voire* pendant la période médiévale. *Voire*₁ a une valeur pleinement confirmative. Le marqueur peut apparaître dans un contexte dialogique pour confirmer les propos d'un autre locuteur dans un dialogue, ou d'un autre énonciateur dans un monologue. *Voire*₁ peut apparaître aussi entre deux constituants d'une même phrase. *Voire*₂ a en revanche une valeur de mise en doute ou de rectification qui se développe en moyen français.

3.1. *Voire*₁ dialogal: la confirmation d'une assertion

*Voire*₁ enchaîne sur des énoncés assertifs positifs. Il ne peut pas enchaîner sur un énoncé négatif. Lorsqu'un locuteur enchaîne sur une assertion en disant *voire*, il affirme et prend en charge cette assertion en se basant sur son expérience personnelle. Cet engagement individuel n'apparaît pas lorsque le locuteur répond par *oïl*, comme nous l'avons vu ci-dessus.

(15) -La doit donques autres avoir?

Comment? s'avra ma belle amie

Nus hom vivant en sa baillie

Entre ses bras et g'i faurai

Qui par lonc tans armee l'ai!

S'avra autre seigneur de moi!

– *Voire*, biau sire, par ma foi. (*Amadas et Ydoine*, ca. 1190-1220, v. 1778-1784)⁴⁰

[–C'est donc un autre qui doit l'avoir? Comment? Quelque homme vivant aura ma belle amie en son pouvoir, entre ses bras et elle m'échappera, à moi qui l'ai aimée si longtemps! Elle aura un autre mari que moi! – Assurément, cher seigneur, par ma foi. (trad. J. Dufournet & C. Lachet)]

En (15), *voire* confirme l'assertion positive *s'avra autre seigneur de moi*. Le savoir individuel du deuxième locuteur lui permet de confirmer et de reprendre à son compte l'assertion de son allocutaire. *Voire* peut enchaîner également sur une interrogation totale qui remet en cause une assertion antérieure pour en demander la confirmation:

(16) [...] – Qui est il donc? Si nel veez?

C'est Sagremors li desreez.

– C'est il? *Voire*, sanz nule dote. (*Cligès*, 1176, v. 4611-4613)⁴¹

[[...] – Qui est-ce donc? Vous ne le voyez pas? C'est Sagremor l'Impétueux. – C'est lui?

– Mais oui, sans aucun doute (trad. C. Méla & O. Collet)].

Le marqueur *voire* ne répond pas directement à la question *c'est il?* Il vient confirmer l'assertion précédente *C'est Sagremors li desreez*. L'exemple (16) met en évidence la différence entre *oïl* et *voire*. *Oïl* apporterait une information inconnue pour l'allocutaire alors que *voire* n'apporte aucune information nouvelle. Le locuteur confirme ce que l'allocutaire sait déjà.

3.2. *Voire*₁ intra-phrastique

Il existe par ailleurs un emploi intra-phrastique de *voire*₁. Dans ce cas, en plus de la valeur réactive renforçant l'assertion antérieure, *voire* a une valeur proactive qui facilite la continuation du discours:

(17) Est ce Amors? Oïl, ce croi.
 Ja tant sovant nel remanbrasse,
 Se plus d'un autre ne l'amasse.
 Or l'aim. Or soit acreanté.
 Si an ferai ma volanté,
Voire, mes qu'il ne li desplaise. (*Cligès*, 1176, v. 918-923)⁴²

[Est-ce de l'amour? Oui, je le crois. Jamais je ne penserais si souvent à lui, si je ne l'aimais plus qu'un autre. Eh bien, je l'aime, voilà qui est sûr. Je céderai à mon désir, oui, si du moins cela ne lui déplait pas. (trad. A. Micha)]

Cet usage est très similaire à celui de *voire*₁ dialogique. En disant *voire*, la locutrice insiste sur l'assertion de l'énoncé *Si an ferai ma volanté*. Le marqueur permet en plus de continuer le discours en nuancant l'assertion précédente: la locutrice fera sa volonté, mais elle tiendra également compte des sentiments de son amoureux. Il s'agit d'une stratégie concessive. Dans ce type de contexte du moyen français se développe le deuxième emploi de *voire*. L'affaiblissement de la valeur assertive de *voire*₁ confère au marqueur la valeur de rectification:

(18) [...] Ja voir ne m'en escondirai:
 se jel fis, encor le ferai,
 fis et ferai, dis et redis,
 plus de .vii. foiz, *voire* de .x. (*Roman de Renart*, branche VII, ca. 1175 [?], v. 5967-5970)⁴³

[...] Je ne me cacherai plus jamais: si je le fis, je le ferai encore, fis et ferai, dis et redis, plus de sept fois, *voire/même* plus de dix.]

En (18), *voire* introduit une rectification du discours précédant. Le locuteur apporte un nouvel argument en faveur de la même conclusion visée par la première partie de l'énoncé. Dans une structure de type *p voire q*⁴⁴, l'argument *q*, *faire plus de dix fois*, appuie avec plus de force la conclusion *faire autant de fois que l'on veut quelque chose* visée par le l'argument *p*, *faire plus de sept fois*. *P* et *q* ne sont pas anti-orientés,

ils visent tous les deux la même conclusion. L'argument *q* n'invalide pas l'argument *p*: *voire* introduit un argument plus fort qui ne contredit pas ce qui a été dit avant.

La valeur pleinement assertive de *voire*₁ dialogique est caractéristique de l'ancien français. À partir du moyen français, en position intra-phrastique, le marqueur peut avoir une valeur rectificative ou de mise en doute (*voire*₂). *Voire*₁ disparaît au cours du XVII^e siècle pour laisser la place à *voire*₂, dont la valeur est celle du français moderne.

4

***Volentiers*: réponse à une injonction**

De même que les réponses presque minimales *si feray je*, *je le feray* et *je si feray*, la réponse minimale *volentiers* enchaîne sur des énoncés injonctifs. Les graphies majoritaires du marqueur en français médiéval sont *volentiers* et *voulientiers*. Dans la plupart des cas, l'adverbe apparaît à côté d'une autre marque d'assertion pour renforcer l'idée que le locuteur s'acquitte à faire ce qu'on lui demande de bon gré:

(19) Et quant il ot tout reconté son songe. ' si prie por Dieu le preudome qu'il l'en die la seneffiance, et cil dit que *si fera il volentiers*. (*Queste*, ca. 1225 ou 1230, col. 183d-184a)⁴⁵

[Quand il eut raconté tout son songe, il pria l'homme de lui en expliquer la signification, au nom de Dieu. Celui – ci répondit qu'il le ferait volentiers. (trad. I. Vedrenne)]

En (19), *volentiers* ne fonctionne pas de façon autonome. C'est un adverbe de phrase qui renforce le marqueur *si fera il*. *Volentiers* ne renvoie ici à aucun élément du contexte antérieur pour le confirmer, il souligne tout simplement l'attitude positive du locuteur pour faire ce qu'on lui demande. C'est uniquement *si fera il* qui marque l'accord avec l'injonction de l'allocutaire. Comme nous l'avons dit précédemment, les expressions *si + faire + il volentiers* sont récurrentes dans les DI des romans en prose du XIII^e siècle.

La valeur assertive de *volentiers* apparaît quand l'adverbe est employé seul. Dans son usage pragmatialisé en tant que marqueur du discours, *volentiers* peut enchaîner sur différents types d'énoncés injonctifs positifs. En suivant l'analyse que fait Plantin de *volentiers* en français moderne⁴⁶, nous distinguons d'un côté les enchaînements sur les ordres, les prières et les requêtes, et d'un autre côté les enchaînements sur les offres. L'occurrence (20) illustre le premier cas:

(20) Beaulx seigneurs, ces nobles damoisiaux sont cy venus a vostre mandement. Or leur dictes ce pourquoy vous les avez mandez. Ceulx respondent: Sire roy, nous vous prions que vous lui veulliez declarer, car vous le savez mieulx et plus honnourablement faire que nul de nous. Par mon chief, dist le roy, *voulientiers*. (*Mélusine*, 1392, p. 157)⁴⁷

[Chers seigneurs, ces nobles gentilshommes sont venus ici à votre demande. Dites-leur pourquoi vous les avez fait appeler. Ceux-ci répondent: Sire roi, nous vous prions que ce soit

vous qui leur disiez, car vous savez mieux le faire et plus honorablement que n'importe qui d'entre nous. Par ma foi, dit le roi, volontiers.]

En (20), *volentiers* suffit à marquer l'accord avec *nous vous prions que vous lui veulliez declarer*. Ici le marqueur équivaut à *si ferai je*: le locuteur s'engage à expliquer pourquoi il a fait appeler les gentilshommes et dit en plus qu'il va le faire de bon gré. Cependant, en disant *volentiers*, le locuteur ne satisfait pas à la prière faite par son allocutaire. La réponse pertinente à une injonction est tout simplement l'accomplissement de l'action requise par le premier locuteur. Ainsi, il faut bien comprendre que *volentiers* a une valeur purement énonciative⁴⁸, alors que *oïl* a une valeur propositionnelle puisqu'il renvoie à la proposition positive sur laquelle porte une interrogation.

Avec cette même perspective nous analysons l'enchaînement de *volentiers* sur une offre:

(21) Judas leur dist: «Se vous volez

Jel vous vendrei, si le prenez. {>?}

Cil dient: «Oïl, *volentiers*.

– Donnez moi donc trente deniers.» (*Estoire dou Graal*, 1199, v. 289-292)⁴⁹

[Judas leur dit: «Si vous voulez je vous le vendrai, ainsi, prenez-le. {>?}

Ceux-ci dirent: «Oui, volontiers. – Donnez-moi donc trente deniers.»]

En (21), *volentiers* n'accompagne pas le marqueur assertif *oïl* comme il accompagnait *si fera il* en (19). Les marqueurs *oïl* et *volentiers* fonctionnent de manière indépendante et bien qu'ils enchaînent tous les deux sur l'énoncé *Se vous volez jel vous vendrei*, ils ont chacun une valeur sémantico-pragmatique différente. L'énoncé E_I, que les allocutaires interprètent comme un offre, est constitué d'une proposition de type hypothétique (*se vous volez*), suivie d'une proposition assertive (*jel vous vendrei*). E_I équivaut en quelque sorte à *voulez-vous que je vous le vende?*, énoncé interrogatif qui d'un côté questionne sur la volonté des allocutaires et d'un autre côté, propose en même temps aux allocutaires d'acheter quelque chose. *Oïl* répond à l'interrogation sur la volonté d'accomplir le marché, il apporte une information nouvelle au premier locuteur. En revanche, *volentiers* répond à l'acte illocutoire d'offre que réalise le premier locuteur lorsqu'il énonce E_I. Nous retrouvons de nouveau ici la valeur énonciative de *volentiers*.

Le fonctionnement de *volentiers* en français médiéval est le même qu'en français moderne. Les emplois en tant que marqueur d'accord et en tant qu'adverbe de phrase existent aussi bien en ancien qu'en moyen français. Toutefois, l'emploi absolu se rencontre davantage en moyen français et en français préclassique, lorsque l'usage des structures du type *si/non* + verbe substitut + SP disparaît.

Conclusion

Les marqueurs d'assertion du français médiéval que nous avons décrits ont des valeurs et des fonctionnements différents. Le type d'énoncé avec lequel le locuteur marque l'accord influence le choix de l'expression affirmative. En réponse à un énoncé injonctif, la réponse minimale *volentiers* et la réponse presque minimale du type *si feray ge, non avra il, si seroiz vos* marquent la volonté positive d'agir selon le désir de l'allocutaire. Cette dernière disparaîtra à la fin du moyen français en laissant la place à la première qui s'utilise encore aujourd'hui. Les structures du type *je le ferai* ou *je si ferai* enchaînent également sur des énoncés injonctifs, mais elles expriment uniquement que le locuteur s'engage à faire ce qu'on lui demande, même s'il peut ne pas être d'accord avec son allocutaire.

Les constructions du type *si feray ge, non avra il, si seroiz vos* constituent aussi, mais dans une moindre mesure, la réponse à des assertions ou à des questions orientées. Dans ces cas, le locuteur n'apporte aucune information nouvelle, il se limite à confirmer quelque chose qu'on a déjà affirmé auparavant, de façon explicite ou implicite. L'adverbe *voire* a aussi une valeur confirmative: il enchaîne soit sur une assertion, soit sur une interrogation qui demande la confirmation d'une assertion antérieure. Avec *voire*, le locuteur reprend à son compte ce qui a déjà été asserté. À partir du moyen français, l'emploi intra-phrastique de *voire* favorise le développement de la valeur rectificative ou de mise en doute qui a survécu jusqu'à nos jours. La première valeur confirmative se perdra au cours du XVII^e siècle.

Contrairement à *si feray ge, non avra il, si seroiz vos*, etc. et à *voire, oïl* et *nennil* apportent, en réponse à une interrogation, une information nouvelle. Ces marqueurs enchaînent sur des questions qui constituent une requête d'information, c'est-à-dire que le locuteur qui la pose se montre comme n'ayant aucune idée de la réponse. La valeur assertive, positive et négative respectivement, de *oïl* et *nennil* est plus neutre que celle de *si feray ge, non avra il, si seroiz vos*, etc. ou *voire*. C'est la raison pour laquelle, dans l'enchaînement sur une assertion, *oïl* marque simplement la bonne réception du message et non pas une adhésion particulière au contenu de celle-ci.

Dans la plupart des cas, tous ces marqueurs apparaissent combinés pour répondre de façon précise aux particularités pragmatiques de l'énoncé sur lequel ils enchaînent.

Notes

1. Ce travail a été réalisé dans le cadre du projet de recherche FFI2013-41355-P, "Marqueurs pragmatiques et oralité en linguistique historique du français", financé par le Ministerio de Economía y Competitividad, Espagne.

2. Pour d'intéressantes études sur l'oralité dans la langue française médiévale voir S. Marnette, *Medieval literature*, in *Speech and Thought Presentation in French: Concepts and Strategies*, John Benjamins, Amsterdam-Philadelphia 2005, pp. 179-224 et C. Marchello-Nizia, *L'oral représenté en français médiéval, un accès*

construit à une face cachée des langues mortes, in B. Combettes, E. Oppermann-Marsaux, A. Larentiev, C. Guillot, S. Prévost (éds.), *Le Changement en français. Études de linguistique diachronique*, Peter Lang Bern, Berlin-Bruxelles 2012, pp. 247-64.

3. A. Hakulinen, *Minimal and non-minimal answers to yes-no questions*, in "Pragmatics", 11, 1, 2001, pp. 1-15.

4. Ivi.

5. La classe des marqueurs du discours est très hétérogène et il n'existe pas une définition unitaire. Pour une excellente synthèse sur les différentes approches de l'étude des marqueurs du discours en synchronie et en diachronie voir A. Rodríguez Somolinos, *Présentation: Les marqueurs du discours – approches contrastives*, in "Langages", 184, 2011, pp. 3-12.

6. La distinction entre *locuteur* et énonciateur a été établie par Ducrot dans sa théorie de la polyphonie (voir par exemple *Analyse de textes et linguistique de l'énonciation*, in O. Ducrot et al., *Les mots du discours*, Éditions de Minuit, Paris 1980, pp. 7-57). Un énoncé est une sorte de dialogue où des énonciateurs présentent des points de vue différents dont le locuteur n'est pas nécessairement à l'origine. Le locuteur peut donner son accord, s'identifier ou s'opposer aux différents points de vue de son énoncé. Dans un énoncé comme *j'ai cessé de fumer*, le pronom *je* renvoie au locuteur unique qui assume l'énonciation de celui-ci. Cependant, Ducrot distingue dans ce même énoncé deux énonciateurs différents: un premier qui affirme «avant je fumais» et un deuxième qui affirme «actuellement je ne fume pas». Le locuteur s'identifie au deuxième locuteur et il donne tout simplement son accord au premier.

7. *BFM – Base de Français Médiéval*. Lyon, ENS de Lyon, Laboratoire ICAR, 2013. <<http://bfm.ens-lyon.fr>>

8. *Base de Textes de Français Ancien – The Project for American and French Research on the Treasury of the French Language (ARTFL)*, Université d'Ottawa. <<http://artfl-project.uchicago.edu/content/tfa>>

9. *Base textuelle Frantext*. ATILF – CNRS & Université de Lorraine. <<http://www.frantext.fr>>

10. M. Saiz-Sánchez, *Si ferai je, non ferai: l'expression de l'accord et du désaccord dans le dialogue médiéval*, in J. M. López Muñoz, S. Marnette, *Le discours et la langue*, 8, *Genre et discours rapporté en français médiéval*, EME Editions, Fernelmont 2016, pp. 135-56.

11. Chrétien de Troyes, *Chevalier au Lion ou Yvain*, P. Kunstmann (éd.), Université d'Ottawa, Laboratoire de Français Ancien & ATILF, Ottawa, Nancy 2009. *BFM*.

12. Sauf mention contraire, toutes les traductions sont de nous.

13. Gautier d'Arras, *Eracle*, G. Raynaud de Lage (éd.), Champion Paris, 1976. *BFM*.

14. Jean d'Arras, *Mélusine*, L. Stouff (éd.), Bernigaud Priva Dijon, 1932. *BFM*.

15. P. de Rémi, *La Manekine*, M.-M. Castellani (éd.), Honoré Champion, Paris 2012.

16. *Ysaje le Triste, roman arthurien du Moyen Âge tardif*, A. Giacchetti (éd.), Publications de l'Université de Rouen, Rouen 1989. *Frantext*.

17. *Miracle de l'empereris de Romme*, in G. Paris & U. Robert (éds.), *Miracles de Nostre Dame par personnages*, Firmin Didot, Paris 1879. *Frantext*.

18. Chrétien de Troyes, *Conte du Graal (Perceval)*, P. Kunstmann (éd.), Université d'Ottawa, Laboratoire de Français Ancien & ATILF, Ottawa, Nancy 2009. *BFM*.

19. *Miracle de Saint Valentin*, in G. Paris, U. Robert (éds.), *Miracles de Nostre Dame par personnages*, Firmin Didot, Paris 1879. *Frantext*.

20. Pour une étude complète des expressions de type *aussi* + verbe substitut + sujet en français médiéval voir S. Prévost, "Aussi" en position initiale: évolution sémantico-syntaxique du 12^{ème} au 16^{ème} siècle, in "Verbum", 31, 3, pp. 351-80.

21. Le marqueur de contradiction *si/non* + verbe substitut du français médiéval se fige en la forme *si fait* au milieu du XVII^e siècle (français classique). Il faut attendre le XIX^e siècle pour voir se répandre le marqueur *si*, qui complète le système *oui/non/si* du français moderne. Pour plus de détail voir M. Saiz-Sánchez, *L'évolution des marqueurs de type si ferai je, non ferai (XVI^e-XVIII^e siècle)*, in "Linx", à par.

22. J. Renart, *L'Escoufle*, F. Sweester (éd.), Droz, Genève 1974.

23. Pour plus de détail sur l'orientation positive et négative des énoncés voir A. Borillo, *La négation et l'orientation de la demande de confirmation*, in "Langue française", 44, 1, 1979, pp. 27-41 ou C. Kerbrat-Orecchioni, *Oui, non, si: un trio célèbre et méconnu*, in "Marges Linguistiques", 2, 2001, pp. 95-119.

24. La théorie de l'argumentation dans la langue de J.-C. Anscombe et O. Ducrot considère que la langue ne sert pas à décrire le monde mais à agir sur autrui. Les locuteurs utilisent la langue pour amener l'allocutaire à certaines conclusions. Tout énoncé peut se présenter comme un argument *p* en faveur d'une conclusion *r*. On dit que le segment *p* est orienté argumentativement vers *r*. Pour une description détaillée de l'orientation argumentative des énoncés interrogatifs voir J.-C. Anscombe, O. Ducrot, *Interrogation et argumentation*, in J.-C. Anscombe et O. Ducrot (éd.), *L'argumentation dans la langue*, Pierre Mardaga, Bruxelles 1983, pp. 115-37.

25. Cf. note 5.

26. C. Denoyelle, *L'emploi des particules adverbiales oui et non dans quelques textes littéraires médiévaux*, in "L'Information grammaticale", 112, 2007, pp. 3-8.

27. Gautier d'Arras, *Eracle*, G. Raynaud de Lage (éd.), Champion, Paris 1976. *Base de Textes de Français Ancien*.

28. Robert de Boron, *Merlin*, A. Micha (éd.), Droz, Genève 1979. Cité par Denoyelle, *L'emploi des particules adverbiales oui et non dans quelques textes littéraires médiévaux*, cit., p. 4.

29. *Eneas*, J. Salverda de Grave (éd.), Champion, Paris 1929. *BFM*.

30. A.-M. Diller, *La pragmatique des questions et des réponses*, Gunter Narr Verlag, Tübingen 1984, p. 105.

31. Cf. note 21.

32. Anscombe, Ducrot, *Interrogation et argumentation*, cit., p. 115.

33. Ivi, p. 116.

34. E. A. Schegloff, *Sequence Organization in Interaction: a Primer in Conversation Analysis*, Cambridge University Press, Cambridge 2007, p. 8.

35. *Suite du roman de Merlin*, G. Roussineau (éd.), Droz, Genève 2006.

36. *Berinus, Roman en prose du XIV^e siècle*, tome 2, R. Bossuat (éd.), Société des anciens textes français, Paris 1933. *Frantext*.

37. Faute de place, nous ne nous attarderons pas sur les enchaînements du type *p donc q? oil/nennil*. Nous dirons tout simplement que *donc* peut établir une relation entre les éléments que l'on infère de *p* et de *q donc*. Pour une étude sémantique de *donc* en français moderne voir C. Rossari, *Les marques de la consécution: propriétés communes et distinctives à la lumière de donc*, de ce fait et il en résulte que, in C. Muller (éd.), *Dépendance et intégration syntaxique: subordination, coordination, connexion*, M. Niemeyer, Tübingen 1996, pp. 271-83.

38. Kerbrat-Orecchioni, *Oui, non, si: un trio célèbre et méconnu*, cit., p. 99.

39. A. Rodríguez Somolinos, *Certes, voire: l'évolution sémantique de deux marqueurs assertifs de l'ancien français*, in "Linx", 32, 1995, pp. 51-76, A. Rodríguez Somolinos, *From certainty to doubt: The evolution of the discourse marker voire in French*, in "Pragmatics & beyond. New series", 134, 2005, pp. 301-17, et A. Rodríguez Somolinos, *Voire, modalisation de vérité et renforcement de l'assertion (XIV^e-XVI^e siècles)*, in "Langue française", 149, 2006, pp. 61-76.

40. *Amadas et Ydoine*, in *La Littérature française du Moyen Âge*, tome 1, "Romans et Chroniques", J. Dufournet & C. Lachet (éd.), Garnier Flammarion, Paris 2003, p. 284.

41. Chrétien de Troyes, *Cligès*, A. Micha (éd.), Champion, Paris 1957. *Base de Textes de Français Ancien*.

42. Ivi.

43. *Le Roman de Renart. Branches VII-IX*, M. Roques (éd.), Champion, Paris 1955.

44. En français moderne, *p voire q* a un fonctionnement très similaire à celui de *p même q*. Pour une étude sémantique de cette dernière structure voir J.-C. Anscombe, *Même le roi de France est sage*, in "Communications", 20, 1973, pp. 40-82.

45. *Queste del saint Graal*, C. Marchello-Nizia & A. Lavrentiev (éd.), Equipe BFM, Lyon 2013. *BFM*.

46. C. Plantin, *Oui, non, si – Étude des enchaînements dans le dialogue*, Thèse de doctorat EHESS – Université de Paris VIII 1978, pp. 213-218.

47. Jean d'Arras, *Mélusine*, cit.

48. Plantin, *Oui, non, si – Étude des enchaînements dans le dialogue*, cit., p. 214.

49. Robert de Boron, *Le Roman de l'Estoire dou Graal*, W. A. Nitze (éd.), Champion, Paris 1927. *Base de Textes de Français Ancien*.